



**Règlement du tournoi**

**Art 1 :** Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux

- Il est formellement interdit de fumer

- le tournoi se déroulera sur 24 tables minimum, sous la direction de Monsieur Michael ZAKRZEWSKI, JA 3.

- le Club décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents pouvant malheureusement survenir aux joueurs et aux spectateurs.

**Art 2 :** Le tournoi est réservé aux licencié(e)s FFFT. Tout joueur non licencié ou sans certificat médical en cours de validité ne pourra pas participer au tournoi, lors du pointage les joueurs devront prouver leur licenciation via les moyens autorisés selon l'article II.606.2 des règlements généraux (attestation de licence papier ou au format pdf, attestation de licence collective, application FFFT, etc.).

Tout joueur n'ayant pas pointé 5min avant le début de sa série et n'ayant pas prévenu par téléphone au 07 49 98 76 03 d'un éventuel retard sera susceptible d'être supprimé de ladite série afin d'avoir des poules complètes.

- Les joueurs sont priés de se faire pointer maximum 10 mn avant le début de leur série ou dès leur arrivée.

- Tout joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante.

- Un joueur sera considéré absent pour une partie s'il ne se présente pas dans l'aire de jeu après son 3<sup>ème</sup> appel.

- Les balles seront fournies par l'organisateur (homologuées ITTF 3\*), en plastique et de couleur blanche (maillot blanc interdit).

**Art 3 :** Conformément aux articles 9.3 et 9.4 du règlement médical fédéral, les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

**Art 4 :** Tout joueur peut s'engager dans 3 séries maximum (**chaque série est limitée à 72 inscrits max.**)

Toutes les séries sont mixtes sauf la série N (OPEN FEMININE) réservée aux féminines.

- Aucune inscription ne sera prise le jour même.

**Art 5 :** Les joueurs doivent être licenciés pour la saison 2023/2024 et connaître leur n° de licence, ainsi que les points de leur classement 2<sup>ème</sup> phase.

**Art 6 :** En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Art 7 :** Toutes les séries s'effectueront par poules de 2, 3 ou 4 joueurs, puis incorporation de 2 qualifiés dans un tableau par élimination directe en respectant l'article I.304.1 du règlement sportif sauf les séries handicaps qui se dérouleront directement en tableau à élimination directe.

**Art 8 :** Toutes les parties sont disputées en 3 manches gagnées (3/0, 3/1 ou 3/2) sauf pour la série handicap qui se jouera en une seule manche gagnée (le premier qui marque 41 points, sans écart, changement de service tous les 2 points et changement de camp à 20).

Une avance de 2 points par différence de centaine de classement sera donnée avec un maximum de 18 points. (un joueur 992pts aura 2 pts d'avance contre un joueur 1005 par exemple).

**Art 9 :** Les épreuves se dérouleront sans interruption le midi et une buvette sera ouverte ainsi qu'une restauration rapide

**Art 10 :** Le tirage au sort se fera le vendredi 2 juin au Complexe Sportif à 18h00.

**Art 11 :** Pour la série M 1400-NONNUM, les féminines numérotées sont autorisées à jouer si leurs points-licence sont inférieurs au dernier numéroté masculin.

**Art 12 :** Le dernier classement mensuel paru (mai 2024) sera utilisé pour les mises en poule, la mise en tableau et le handicap pour la série handicap. Les inscriptions dans les séries se feront quant à elles avec le classement licence (janvier 2024).

**Art 13 :** Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse mail [tournoidivion2024@gmail.com](mailto:tournoidivion2024@gmail.com), au numéro 07 49 98 76 03 ou peuvent se faire en ligne à l'adresse [https://formulaire.webnball.fr/Lweb/?id=A\\_626](https://formulaire.webnball.fr/Lweb/?id=A_626)

HEURES	N° SE-SERIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGAGEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nombre de récompenses	Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
Samedi 18/05 à 9h	<b>A</b>	500 à 599 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Samedi 18/05 à 10h	<b>B</b>	500 à 999 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Samedi 18/05 à 11h	<b>C</b>	500 à 699 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Samedi 18/05 à 12h	<b>D</b>	500 à 1099 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €

Samedi 18/05 à 13h	<b>E</b>	500 à 799 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Samedi 18/05 à 14h	<b>F</b>	500 à 1299 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Samedi 18/05 à 15h	<b>G</b>	500 à 899 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Dimanche 19/05 à 9h	<b>H</b>	500 à 1199 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Dimanche 19/05 à 10h	<b>I</b>	500 à 1599 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Dimanche 19/05 à 11h	<b>J</b>	500 à 1799 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Dimanche 19/05 à 12h	<b>K</b>	500 à 1399 pts max	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Dimanche 19/05 à 13h	<b>L</b>	HANDICAP	8 €	200 €	4	100 €	50 €	25 €	25 €
Dimanche 19/05 à 14h	<b>M</b>	1400 à non numéroté	7 €	175 €	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Dimanche 19/05 à 15h	<b>N</b>	OPEN FÉMININES	7 €	175 € selon nbre participantes	4	90 €	45 €	20 €	20 €
Dimanche 19/05 à 16h	<b>O</b>	OPEN	9 €	240 €	4	120 €	60 €	30 €	30 €

**Art 14** : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement ainsi que le tableau des dotations si le nombre de participants n'est pas suffisant.

Le fait de s'engager, implique à chacun l'acceptation pure et simple du présent règlement